

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » — Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948)

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



LA LDH
GAGNE À ÊTRE
CONNUE...

**BIENVENUE
À LA LIGUE
DES DROITS DE
L'HOMME**

VOUS ET NOUS : COMMENT SE CONTACTER ?

La LDH est une association nationale riche de plusieurs centaines de sections locales et de milliers d'adhérent-e-s. Association d'éducation populaire, elle apprend d'elle-même par les échanges de ses composantes et en mettant à disposition les différents services qui assurent son rayonnement quotidien.

— LE SIÈGE NATIONAL

La direction de la LDH s'y réunit régulièrement. C'est là également que travaillent les différents services qui organisent l'activité quotidienne de l'association.

138 rue Marcadet, 75018 Paris.
M° Lamarck-Caulaincourt (ligne 12)
ou Marcadet-Poissonniers (ligne 4)

Tél. (33) 01 56 55 51 00
Fax : (33) 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org

— LE SERVICE COMMUNICATION

Il a en charge la production et la circulation de la communication entre les différentes composantes de l'association et les rapports avec la presse.

Tél. 01 56 55 51 07

communication@ldh-france.org

— LE SERVICE JURIDIQUE

Il a en charge le suivi de l'activité juridique de l'association : défense de dossiers, poursuites en justice, conseils aux sections.

Le contact téléphonique passe obligatoirement par le standard général : 01 56 55 51 00.

La permanence juridique (conseils juridiques personnalisés) peut être jointe au 01 56 55 50 10, du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures.

juridique@ldh-france.org

— LE SERVICE ADMINISTRATIF

Il a en charge la gestion financière et administrative des activités liées à la vie et l'activité de l'association.

Tél. 01 56 55 51 00

administration@ldh-france.org

— LA BOUTIQUE EN LIGNE

Vous pouvez y trouver une sélection d'ouvrages liés aux droits de l'Homme, les outils et produits développés par la LDH, ainsi que l'ensemble des numéros de la revue *Hommes & Libertés*.

boutique.ldh-france.org

— SUIVRE LA LDH

La LDH en réseau : la Ligue des droits de l'Homme est active sur les réseaux sociaux ; vous et vos amis y êtes bienvenus.

 [ldhfrance](https://www.facebook.com/ldhfrance)  [@LDH_Fr](https://twitter.com/LDH_Fr)  [LDH France](https://www.youtube.com/channel/UCv8v8v8v8v8v8v8v8v8v8v8)

— LA LDH DANS LE MONDE

Parce que les droits sont universels et indivisibles, la LDH est membre :

- de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH)
www.fidh.org/fr ;
- de l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH)
www.aedh.eu ;
- d'EuroMed Droits
www.euromedrights.org/fr.

LE MOT DU PRÉSIDENT

VOUS VENEZ D'ADHÉRER, FAISONS CONNAISSANCE

Vous venez d'adhérer à la Ligue des droits de l'Homme (LDH), bravo et bienvenue! Les raisons qui fondent votre engagement peuvent être diverses. Quelles qu'elles soient, elles ont à voir avec le refus de l'injustice, des racismes, des discriminations; elles ont à voir également avec la défense des droits, des libertés et de la citoyenneté.

Parce que nous pensons que tous les droits, toutes les libertés sont liées, la LDH est une association généraliste de défense des droits.

En cela, la LDH occupe une place particulière dans le champ associatif.

Il y a, hélas, beaucoup à faire, sur ces sujets, au coin de la rue, comme à l'autre bout de la planète. C'est pourquoi, en rejoignant la LDH, vous prenez aussi votre place dans un mouvement international de défense des droits, avec EuroMed Droits, l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme et la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme et de nombreuses autres associations.

La LDH campe sur la défense des droits et sur leur effectivité depuis 1898, date à laquelle elle s'est créée. Elle porte une riche histoire, qu'elle décline quotidiennement au présent à travers une extraordinaire diversité d'engagements. C'est avec l'histoire, les causes et les pratiques de notre, de votre association, que nous souhaitons vous permettre de faire plus ample connaissance.

La LDH gagne à être connue : pour mieux la faire connaître, faisons connaissance.

Malik Salemkour,
président

CHAMPS D'ACTIVITÉ

— LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EST :

Généraliste : elle défend l'idée de l'universalité, de l'indivisibilité des droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

Solidaire : pour la LDH, la solidarité fait partie de la défense des droits et des libertés de toutes et tous. Prétendre en priver un pays, une population, une catégorie particulière, prépare, tôt ou tard, leur remise en cause pour tous. C'est ce qui fonde son engagement aux côtés des travailleurs, des familles sans papiers, des réfugiés, des déboutés du droit d'asile, des Roms, des mineurs isolés étrangers...

Làïque : elle rassemble ses membres indépendamment de toutes opinions philosophiques et religieuses ; en tous lieux et tous domaines, elle entend faire prévaloir la liberté de conscience.

Indépendante : la LDH ne présente pas de candidats aux élections et ne « roule » pour aucun parti ; elle arrête ses positions et ses déclarations exclusivement en fonction de ses principes.

Républicaine : la LDH s'honore d'être une association politique, au sens noble du terme ; elle défend la République, qu'elle souhaite, comme Jaurès, sociale. Cela l'amène souvent à en être la vigie... et la mauvaise conscience.

Sociale : pour que les droits proclamés deviennent effectifs, et parce que la citoyenneté ne se divise pas, elle défend aussi bien les droits civils que les droits sociaux.

Éducatrice : la LDH consacre une large part de son activité au milieu scolaire ou aux milieux accueillant des jeunes à travers des interventions diverses sur la citoyenneté, la lutte contre le racisme, le sexisme, les discriminations. Elle organise chaque année des initiatives auprès des élèves, des enfants et des jeunes : concours « Écrits pour la fraternité », plaidoiries citoyennes, présences dans les établissements scolaires sous des formes diverses...

Engagée : la LDH se veut animatrice du débat public comme de l'action militante. Elle s'engage aussi bien sur des campagnes

qui lui sont propres que dans des cadres larges et unitaires pour interpeller les pouvoirs publics et l'opinion, et obtenir satisfaction.

Unitaire : elle favorise le rassemblement et l'action convergente des acteurs associatifs, en se félicitant des soutiens éventuels des élus, des organisations politiques. Elle siège dans de nombreux collectifs dédiés à un objet précis. Elle s'y fixe deux règles : le refus des exclusives et le respect des partenaires, tant dans les prises de décision que dans l'action.

Enfin,

— ELLE SOUTIENT :

les mobilisations et rassemblements pacifiques qui visent à défendre et faire progresser l'exercice effectif des droits et des libertés, la fraternité et la citoyenneté, l'égalité entre femmes et hommes, les initiatives portant la défense d'un développement durable, la liberté de création...

— ELLE COMBAT :

la violence antidémocratique, toutes les expressions d'antisémitisme, d'islamophobie et de racisme sous toutes ses formes, qu'il cible les « minorités visibles » ou encore les Roms ; les discriminations, qu'elles soient d'ordre patriarcal et sexiste, social, territorial ou « d'origine » ; la censure, les politiques sécuritaires et la xénophobie.

— ELLE REND COMPTE :

un aperçu de ses activités est régulièrement rendu public sous forme d'un rapport annuel disponible sur le site de la LDH, rubrique « Textes de la LDH » :

www.ldh-france.org

LE FONCTIONNEMENT VOUS... AVEC LES AUTRES

Adhérer à la LDH peut se traduire de différentes façons ; il revient à chacune et chacun de choisir celle qui lui convient. Il est possible de rester isolé ; il est aussi surtout possible de rejoindre une des trois cents sections qui sont réparties sur le territoire national. C'est là où se « fait » la LDH au quotidien, là où l'on « s'associe » pour approfondir les débats, prendre les décisions d'action, élaborer les stratégies, organiser les activités collectives. Il peut ainsi s'agir de l'organisation d'un débat, d'une projection de ciné-club, d'un café citoyen, d'une délégation auprès d'élus, d'une manifestation de solidarité internationale, de la participation à telle ou telle manifestation interassociative...

Participer à cette vie de section demande du temps et de l'écoute, mais c'est aussi l'occasion de réfléchir dans un collectif. Ce travail cumulé fonde la pertinence de l'activité et la dimension d'acteur national de l'association. Bien évidemment, chacune de ces sections s'organise librement, dans le cadre des orientations de l'association, et elles peuvent coopérer entre elles.

Enfin, ce sont elles qui élisent les instances départementales, régionales et nationales de la LDH.

- **Les statuts complets de l'association sont consultables et téléchargeables sur le site, à la rubrique « Organisation et statuts » : www.ldh-france.org/organisation**

Dès votre adhésion à la LDH, vos coordonnées ont été transmises à la section locale la plus proche de votre domicile. Celle-ci entrera en contact avec vous et vous proposera de faire plus ample connaissance : soit en rencontrant un de ses animateurs, soit en participant à une de ses réunions ou à des événements qu'elle organise (café-débat, projection de films...). N'hésitez pas à franchir le pas : c'est l'occasion de rencontrer, près de chez vous, des personnes qui partagent les mêmes valeurs que vous !

- **Pour connaître les coordonnées de la section la plus proche de chez vous, rendez-vous sur notre site, rubrique « LDH en région » : www.ldh-france.org/regions**

LES GROUPES DE TRAVAIL QUELQUES CHAMPS D'INVESTISSEMENT DE LA LDH

La LDH est forte d'une expertise qui résulte du travail cumulé de ses sections, de sa direction et des groupes de travail thématiques qui s'attachent chacun à un domaine particulier, à son actualité, ses problématiques et leurs évolutions. Dans ce cadre, tout apport de travail est toujours bienvenu ! Vous pouvez vous y inscrire pour aider à approfondir la connaissance collective des sujets traités, et dont voici la liste :

- Discriminations, racisme, antisémitisme
 - Économie, travail et droits de l'Homme
 - Environnement, développement durable et droits de l'Homme
 - Étrangers & immigrés
 - Europe
 - Extrêmes droites
 - Femmes, genre, égalité
 - Jeunesse et droits de l'enfant
 - Justice - Police
 - Laïcité
 - LGBTI
 - Libertés et technologies de l'information et de la communication (Tic)
 - Logement
 - Maghreb /Moyen-Orient
 - Mémoires, histoire, archives
 - Outre-mer
 - Prisons - privations de libertés
 - Roms
 - Santé, bioéthique
 - Travail social et citoyenneté
- **Vous êtes intéressé-e par un de ces groupes de travail et souhaitez être mis-e en contact avec l'animateur-trice ? Téléchargez le bulletin d'inscription : www.ldh-france.org/groupes-travail**

RESTONS EN CONTACT

Que vous ayez ou non choisi de participer à la vie d'une section locale, vous avez à disposition une série d'outils pour savoir ce qui se dit, se décide et s'écrit. Ces liens sont d'autant plus importants que la parole de la LDH, justement parce qu'elle compte, peut parfois faire l'objet d'instrumentalisations malveillantes. Se référer aux sources permet d'être sûr de son fait et, le cas échéant, de les partager.

- Notre site Internet www.ldh-france.org vous offre en continu l'expression de la LDH sur les événements d'actualité. Il vous permet également d'avoir accès à une somme considérable de documents d'archives et de réflexion.
- Notre lettre électronique « Droits de l'Homme » vous fournit des rappels saillants sur l'actualité du mois, assortis d'un dossier thématique également lié à l'actualité.
- Nos lettres électroniques internationales vous offrent une réflexion sur l'état des droits de l'Homme en Amérique latine, en Amérique du Nord, en Europe centrale et orientale, en Chine et dans les outre-mers.
- Les newsletters de l'AEDH, d'EuroMed Droits et de la FIDH, dont la LDH est membre, renseignent respectivement sur l'actualité en Europe, celle des pays du Maghreb et du Moyen-Orient, et, plus largement, sur la situation des droits de l'Homme dans le monde.
- Vous pouvez également vous abonner par mail à notre liste de diffusion « Infocom », destinée aux adhérent-e-s, alimentée par les communiqués et prises de position publiques de la LDH et les initiatives des sections, fédérations et régions ; ainsi qu'à la liste de discussion « Forum des ligueurs », ouverte aux membres de l'association.
- La revue mensuelle *LDH Info* – électronique ou « papier » – comporte les comptes rendus des réunions du Comité central, les communiqués de presse, la vie militante de l'association sur le mois écoulé, des informations destinées aux sections, fédérations, comités régionaux et ligueurs.

- **Pour vous abonner à la lettre électronique ou à d'autres supports de communication, adressez un mail au service communication ou rendez-vous sur le site de l'association : communication@ldh-france.org www.ldh-france.org**

La LDH sur les réseaux sociaux : la Ligue des droits de l'Homme est active sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à suivre nos actualités sur Facebook, Twitter et Google+, à partager et commenter nos publications le plus souvent possible !

UNE ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE

En nous proclamant association démocratique, nous ne voulons pas afficher une simple étiquette ; c'est une affirmation adossée à des statuts, des règles, des pratiques concernant l'élection des directions, la circulation de l'argent de votre cotisation, la prise des décisions d'orientation de l'association.

Vous, en tant qu'adhérent-e, mais aussi les sections, vous êtes au cœur de cette construction ; les deux participent, de façon régulière, à la construction de l'association. Vous pouvez ainsi vous inscrire dans ce fonctionnement démocratique qui passe, entre autres, par le fait de se présenter et de voter aux élections internes, qu'elles soient locales ou nationales.

Ceci concerne votre vote et votre participation éventuelle à différentes instances : bureau de la section, fédération, comité régional, Comité central, congrès, convention nationale.

— QUI DIRIGE LA LDH ?

A chaque échelon – local, départemental, régional et national –, les directions sont élues. Il leur revient alors d'animer la réflexion et le travail collectif, de représenter la LDH dans le débat public et vis-à-vis des pouvoirs publics du niveau correspondant. Au plan national, c'est son Comité central qui dirige la LDH. À chaque niveau, les candidatures sont libres et tout adhérent est bienvenu à se porter candidat pour faire avancer le collectif.

— À QUOI SERVENT LES CONGRÈS ?

Les congrès – et les assemblées générales pour les sections – servent bien sûr à valider le travail effectué par les directions sortantes, à élire les directions renouvelées et à soumettre au vote des délégués les textes d'orientation qui ont été soumis, en amont, au débat dans les sections.

Le congrès national qui se réunit tous les deux ans élit un Comité central, lequel élit à son tour en son sein un-e

président-e et un Bureau national.

Une année sur deux, le congrès est remplacé par une convention nationale, sorte de mini-congrès, qui procède également à un vote de renouvellement de la direction.

— À QUOI SERT VOTRE COTISATION ?

Le financement par ses adhérent-e-s est une question essentielle pour la LDH ; si elle n'hésite pas à solliciter des subventions aux pouvoirs publics, nationaux et locaux, elle veille par-dessus tout également à protéger son indépendance. Votre cotisation, qui finance la structure administrative de l'association et les activités des différentes composantes territoriales de la LDH, en est la principale garante.

- **Les statuts complets de l'association et l'organigramme représentant l'ensemble de la structure de la LDH et les interactions entre ses composantes sont consultables et téléchargeables sur le site, rubrique « Organisation et statuts » : www.ldh-france.org/organisation**

LA LDH, UN INTELLECTUEL COLLECTIF DANS LE DÉBAT, POUR L'ACTION

La LDH ne pense pas que « chercher à comprendre, c'est déjà commencer à excuser » et elle a toujours été persuadée que pour changer le monde, il faut toujours vouloir comprendre la façon dont il fonctionne, ou dysfonctionne...

Parce que la LDH croît dans le débat démocratique, elle s'attache à faire vivre la confrontation d'idées, le contradictoire, à croiser les approches intellectuelles et leurs protagonistes : chercheur-e-s, enseignant-e-s, militant-e-s syndicalistes et associatifs-ves, élu-e-s...

QUELS OUTILS ?

— UNE REVUE DE RÉFÉRENCE

La revue trimestrielle *Hommes & Libertés* procède d'une approche scientifique ; elle traite des grandes questions de l'actualité afférente aux droits de l'Homme et réalise un dossier thématique dans chacune de ses livraisons. Elle bénéficie pour cela de l'apport des groupes de travail de la LDH ; ses articles sont rédigés soit par des militant-e-s de la LDH, soit par des universitaires, soit par des militants associatifs investis dans d'autres organisations, tous spécialistes. Au fil des livraisons, c'est une vision vaste des droits, englobant les réalités européennes et mondiales, qui s'offre ainsi aux lecteurs.

— UNE UNIVERSITÉ POUR LA RÉFLEXION ET L'ACTION

Chaque année, au cours du dernier week-end de novembre, la LDH tient son université d'automne : ces deux jours sont consacrés à la réflexion, aux échanges, au croisement des idées et des analyses, aux débats sur un thème qui touche à la problématique des droits, directement ou indirectement lié à l'actualité. Les thèmes choisis ces dernières années ont ainsi couvert les champs de la bioéthique, de la fragmentation sociale, de l'antiracisme... Cette université est à la fois un moment d'approfondissement, de confrontation et de convergence des acteurs, chercheurs, militants, intellectuels...

— À L'ÉCOLE, POUR LA FRATERNITÉ ET LA CITOYENNETÉ

Il n'est jamais trop tôt pour se familiariser avec les valeurs de la devise républicaine. C'est pourquoi une fois par an, la LDH organise un concours auprès des élèves et des jeunes, intitulé « Écrits pour la fraternité ». Destiné aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée et d'institut médico-éducatif (IME), il permet de stimuler et d'organiser la réflexion des élèves. La LDH développe également d'autres formes d'interventions telles que les concours de plaidoyers, la « LDH en résidence »...